Le collaborateur

Édition 2023, volume #4

150 ans ça se fête! Les citoyens étaient nombreux à participer à la fête des voisins. Courses de tracteurs, maquillage, Ferme Deça Deci, musique, jeux gonflables, taureau mécanique, parcours de pompier et le meilleur de la journée le jeu ‘’tombe à l’Eau’’ avec le maire. Ce fût une journée festive. Bravo à tous les bénévoles et aux comités pour cette organisation.

Le mot du maire

Chers citoyens,

Durant la période de l’été, votre conseil, le comité de loisir et culture ainsi que l’Association des gens de Nantes (AGN) ont organisé deux belles fêtes afin de souligner le 150e de la municipalité de Nantes grâce aux différentes aides et contributions. Les objectifs mis par le conseil ont été atteints avec une participation record, un contrôle des finances pour respecter le budget et accroître le sentiment d’appartenance. De plus, nous avons eu une participation des jeunes de la municipalité lors du déjeuner à l’occasion de la fête des Mères.

De plus, le 13 novembre prochain, une activité au local de l’âge d’or (situé à l'hôtel de ville) se tiendra pour commémorer la journée du 150e de la municipalité. Cette activité sera accompagnée d’une exposition de photos et autres articles du temps passé. Nous vous invitons chaleureusement. La conseillère du district 6, Mme Lynda Bouffard ainsi que le comité de loisir et culture travaillent fort pour la réalisation de cette exposition.

À ce jour, plusieurs travaux d’améliorations par le service de la voirie ont été réalisés avec des installations pour les citoyens et aménagements de toutes sortes. Par exemple, l’installation d’un nouveau module de jeux pour les enfants, implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques, amélioration de sécurité à l’intersection de la route 161, 214 et rang Saint-Joseph, réfection d’infrastructure sur la route 161, en direction de Stornoway et rechargement des rangs. Le personnel de la municipalité, malgré des changements dans le personnel et le manque de temps à cause des pluies diluviennes de cet été, ont effectués un travail remarquable. Le conseil tient à les remercier et à les féliciter.

Quelques projets immobiliers sont en développement. Heureusement une étape importante a été franchie par la mise en place de poteaux d’Hydro Québec dans le développement « Bercail phase III ». Nous vous tiendrons au courant des avancements pour d’autres projets. Pour ce qui est du projet de la voie de contournement ferroviaire, avec les vacances d’été, il n’y a pas eu de rencontre ou nouveau développement. Je tiens ici à souligner le départ de la chargée de projet pour le Gouvernement du Canada, Mme Catherine Hudon. C’est le deuxième départ d’un chargé de projet en moins d'un an. Cette nouvelle nous a été annoncée par courriel et c’est monsieur Danny Lepage qui l’a remplacé. Malheureusement, aucune rencontre de présentation ou de suivi n’ont été organisés avec ce dernier.

En terminant, le conseil est conscient de l’augmentation du coût de la vie pour tout un chacun. C’est pourquoi la municipalité est ouverte à aider les familles dans le besoin pour la rentrée scolaire, et ce tant pour les élèves du secteur Laval-Nord que pour le village. Si vous connaissez une famille qui pourrait avoir des besoins pour les fournitures scolaires, les repas ou autres, veuillez en aviser le directeur de l’école ou notre directeur général à la municipalité de Nantes. La demande sera étudiée rapidement et des démarches avec des actions seront prises rapidement. Le conseil souhaite vous souligner que la municipalité s’implique dans l’amélioration de la qualité de vie de ses citoyens à la hauteur de ses capacités et à la limite de son pouvoir légal. En ce sens, une partie des revenus des taxes ont permis indirectement à aider des jeunes à vivre une belle rentrée scolaire, avoir accès à des cours privés de musique (collaboration avec l’école de la source), avoir accès au centre sportif de Lac-Mégantic et faire des activités hivernales.

Bon automne et merci pour la confiance témoignée envers votre conseil.

DEMANDE DE PERMIS

Voici un petit rappel pour savoir quand faire la demande d'un permis :

- L'installation d'une piscine ou sa modification;
- La coupe d'un arbre ou d'une coupe forestière;
- L'installation d'une clôture ou d'une haie de cèdre
- L'installation d'une entrée charretière;
- L'installation ou la modification de l'installation septique;
- L'ajout d'une enseigne;
- Un changement d'usage;
- Changement de toiture ou de revêtement extérieur;
- Des rénovations à l'intérieur de la résidence;
- Toute démolition en partie ou en totalité d'un bâtiment;
- Le déplacement d'un bâtiment, même d'une remise;
- L'installation d'un quai ou d'une plate-forme flottante;
- L'usage temporaire d'un bâtiment;
- Vente de garage;
- Tous travaux près de la bande riveraine, dont la création d'un accès au lac;
- Construction d'une remise, d'un gazebo permanent, d'une galerie ou la modification de celle-ci, construction d'un « abri à bois »;

Si vous n'êtes pas certain de la nécessité d'avoir un permis, n'hésitez pas à nous téléphoner ou de nous écrire un courriel (inspecteur@munantes.qc.ca) et il nous fera un plaisir de vous informer. Nous sommes là pour vous.

Pour obtenir un permis, il est important de remplir une demande de permis sur le site de la municipalité ou directement au bureau municipal. De plus, tout dépendamment votre projet, prévoir un croquis avec la localisation de votre projet ainsi que vos limites de terrain.

N'oubliez pas d'effectuer votre demande de permis un minimum de deux semaines d'avance pour obtenir l'approbation de l'inspectrice en bâtiment et non la journée même de vos travaux.

L'inspectrice, madame Judy Baron- Deblois est partie en congé maternité. Sa remplaçante madame Karrie Parent est disponible 2 jours semaines, soit les lundis et mardis.

Travaux de voirie

- L'an 2023 a été une année de plusieurs réalisations de l'équipe de voirie. En effet, la voirie a procédé à un rechargement de plus de 11 000 tonnes de gravier sur les rangs de la municipalité pour une deuxième année consécutive. La municipalité s'est fixée un objectif d'améliorer les chemins de gravier sur l'ensemble de la municipalité afin de répondre aux diverses problématiques soulevées par les citoyens.

- Aussi, une amélioration de la sécurité est toujours en cours à l'intersection du Rang Saint-Joseph, Route 161 et la Route 214. En effet, le service de voirie, avec l'approbation du conseil, a procédé à l'installation de bollards sur la route 214, une nouvelle signalisation sur le rang Saint-Joseph et sur la route 161.

- Le MTQ va procéder à l'installation d'arrêts de toutes directions à l'intersection en question et améliorer le marquage sur la route 214.

- De plus, l'équipe a procédé à des réparations de l'asphalte sur une partie du secteur Laval et il y a eu l'implantation de poteaux d'Hydro-Québec pour alimenter le nouveau développement résidentiel dans le secteur Bercail.

En terminant, le conseil est à l'écoute de vos préoccupations.

Sécurité publique

Éric Côté, Directeur incendie

On change l'heure

On change les piles

Votre directeur incendie, M. Côté tient à rappeler à tous les citoyens de ne pas oublier de changer les batteries de vos détecteurs de fumée. Un bon moyen de ne pas l'oublier, c'est de les remplacer au même moment que le changement d'heure, soit dans la nuit du samedi 4 novembre au 5 novembre 2023. On recule l'heure!

Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur l'appareil.

UN PETIT GESTE PEUT VOUS SAUVER LA VIE, PENSEZ-Y.

Rappel pour tous les citoyennes et citoyens ayant un système d'alarme relié à la centrale:

Il est important d'aviser le préventionniste de l'incendie ou la centrale lorsque vous effectuez des tests ou tous autres travaux qui pourraient déclencher une alarme. Cela permet d'éviter des frais d'intervention.

Prendre note qu'en cas d'urgence, tout citoyen et citoyenne a accès gratuitement à un défibrillateur disponible en tout temps dans l'entrée de l'hôtel de ville au 1244 rue Principale.

On ne sait jamais cela peut sauver une vie!

Travaux en eau potable

- La municipalité de Nantes prévoit d'exécuter des travaux d'infrastructures sur une partie de la route 161, direction Stornoway, ce qui entraîne la circulation en alternance. De ce fait, veuillez prendre note de cette perturbation. Information sur les travaux : - Date des travaux : 2023-09-05 - Fin des travaux prévue: 2023-10-02.

- Le réseau de Laval-Nord va procéder à un rinçage au courant du mois d'octobre.

- Nous recherchons des gens intéressés à faire des tests de plomb à leur domicile dans le secteur Laval. Veuillez communiquer avec nous au 819-547-3655.

Comité Loisirs et Culture

Le SAE 2023 fût une réussite encore cette année avec l'inscription de 31 enfants ainsi qu'une nouvelle équipe d'animateurs pour organiser différentes activités et divertir nos enfants durant tout l'été. Nous tenons à les remercier pour leur travail accompli avec eux cet été. Nous espérons vous revoir l'an prochain.

Remboursement pour le CSM

Rappel de l'administration

Programme de remboursement des frais du Centre Sportif Mégantic et du Centre de ski

À la suite de l'adoption du règlement 477-22 (que vous pouvez consulter en entier sur le site de la municipalité), la municipalité tient à vous informer qu'elle s'engage à rembourser la différence entre le tarif résident et non résident pour les inscriptions des activités offertes au Centre Sportif Mégantic et au Centre de Ski Mégantic à ses citoyens.

Pour être admissible, la demande doit respecter les critères suivants:

- Le demandeur doit être un résident ou propriétaire d'un immeuble de la Municipalité ou de ses enfants à charge;
- La demande doit être déposée au plus tard le 31 décembre de l'année durant laquelle l'activité est dispensée;
- L'activité ne doit pas être offerte au sein de la Municipalité ou par l'un de ses organismes reconnus;
- L'activité doit être offerte au centre sportif Mégantic ou au centre de ski Mégantic;
- Des frais supplémentaires de non-résidents doivent avoir été facturés lors de l'inscription et doivent apparaître sur la preuve de paiement jointe au formulaire de remboursement;
- Aucune dette foncière ou créance municipale n'est due à la Municipalité par le participant ou le parent payeur, le cas échéant.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la municipalité www.munantes.qc.ca ou communiquer avec le bureau municipal au 819-547-3655 ou par courriel à l'adresse : info@munantes.qc.ca .

Dates importantes :

- N'oubliez pas d'effectuer votre 4e versement de taxes prévu le 30 septembre 2023 afin d'éviter des frais d'intérêts.
- Pour ceux qui ont droit au programme de revitalisation, veuillez prendre note que le remboursement s'effectue au mois de décembre et que la totalité des taxes doit être payée au préalable.
- 13 novembre 2023 activités du 150e à venir.

Concours dessin Biblio-Estrie

Un concours de dessins pour les enfants âgés entre 0 et 13 ans a été organisé par le Réseau de Biblio de l'Estrie dans toutes les bibliothèques de l'Estrie. Le tirage de 50 livres encyclopédiques sur les animaux et les bestioles à gagner, donc 1 prix par bibliothèque affiliée. Le tirage a eu lieu le 15 août 2023. La gagnante pour la bibliothèque du village fût Léah Guay 6 ans. Pour ce qui est de la bibliothèque secteur Laval, la gagnante est Érika Poirier 8 ans qui tient son prix gagné en photos. Félicitation et merci d'avoir participé.

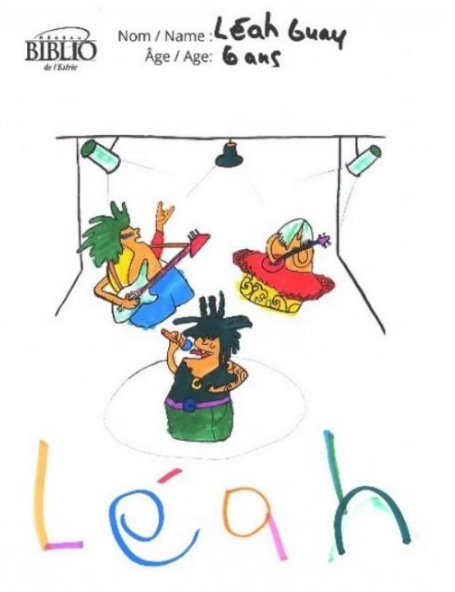

Rentrée scolaire 2023-2024

Lundi le 28 août, par une magnifique journée ensoleillée, les élèves ont fait leur rentrée à l'école de la Source. Les 58 élèves, de la maternelle 4 ans à ceux de 6e année se sont rassemblés dans le gymnase pour le message de bienvenue ainsi que pour la présentation du personnel et des nouveaux élèves. Les jeunes de 5e et 6e année ont épluché les épis de maïs en vue du dîner spécial. Nous souhaitons que cette année scolaire soit aussi parfaite que cette première journée réussie. Bonne rentrée à tous!

Installation des Croques-Livres

Le comité de loisir, formé de Lynda Bouffard, Julie Rodrigue, Danielle Boulet ainsi que le maire Daniel Gendron, a procédé à l'installation de 3 croques-livres aux endroits suivants : le premier à la bibliothèque de Laval-Nord, le second près du Lac Orignal et le dernier installé se retrouve à l'école de la Source de Nantes. Ils seront retirés pour la période hivernale.

Offres d'emploi

Préposé à l'entretien ménager

Lieu de travail : Nantes
Durée : indéterminé, remplacement
Heures de travail : flexible, approximatif 20h par semaine
Salaire : à discuter et compétitif selon l'expérience

PRINCIPALES TÂCHES :
-Effectuer le ménage des salles FADOQ et ACLN;
-Dépoussiérer le bureau municipal ainsi que les bibliothèques
-Laver les planchers;
-Passer l'aspirateur central ou le balai;
-Faire le ménage des toilettes;
-Tenir l'inventaire des produits à jour.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :
- Disponibilité requis le jour, le soir et la fin de semaine;
- Capacité de lever des charges;
- Être responsable et minutieu;
- Être autonome;
- Être polyvalent, fiable et débrouillard;
- Avoir la possibilité de se déplacer.

Préposé à l'entretien de patinoire

Lieu de travail : 2371 rue Laval, Nantes
Durée : 12 semaines approximatif (cela dépend des conditions hivernales)
Heures de travail : minimum de 20h
Salaire : à discuter et compétitif selon l'expérience
Principales Tâches :
Le préposé d'entretien de patinoire sous la responsabilité de l'inspecteur de voirie a pour tâches:
-L'ouverture et de la fermeture de barrières et le centre communautaire, afin de permettre l'utilisation de la patinoire extérieure.
-Déneiger les portes d'entrées du centre et de la patinoire;
-Surveillance de la patinoire;
-Arrosage et entretien de la patinoire;
-S'assurer que les règles de sécurité sont respectées;
-Installer les buts lorsque requis et remiser après utilisation;
-Faire un suivi de l'inventaire de location d'équipement;

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :
- Disponibilité requis le jour, le soir et la fin de semaine;
- Posséder des affinités avec la clientèle jeunesse;
- Savoir opérer une souffleuse à neige manuelle;
- Avoir de l'entregent et être autonome;
- Être polyvalent, fiable et débrouillard.

Journalier, chauffeur et opérateur en voirie sur appel

Lieu de travail : Nantes
Durée : Période hivernale 2023-2024
Heures de travail : minimum de 3h
Salaire: à discuter et compétitif selon l'expérience

PRINCIPALES TÂCHES :
L'employé travaillera sous la responsabilité de l'inspecteur de voirie :
-Déneigement et entretien de l'ensemble des routes de la Municipalité de Nantes;
-Conduite de machinerie lourde tel que camion, rétrocaveuse, pelle et niveleuse;
-Faire l'entretien régulier de la machinerie, ainsi que des travaux de mécanique et soudure;
-L'entretien des édifices et les équipements municipaux;
-Toute autre tâche qui pourra lui être assignée par l'inspecteur de voirie (son supérieur immédiat), le directeur général, de la municipalité et le conseil municipal.

EXIGENCES REQUIS :
- Détenir un permis de classe 3 obligatoire;
- Avoir un bon dossier de conduite;
- Posséder de l'expérience dans le domaine;
- DEP/Mécanique (Atout).

Si une offre d'emploi vous intéresse, faites-nous parvenir votre curriculum vitae par courriel, par courrier, par télécopieur ou en personne durant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Par courrier ou en personne à l'adresse : 1244, rue Principale Nantes, Qc G0Y 1G0;
Courriel : dg@munantes.qc.ca à l'attention de monsieur Ali Mohammed Ayachi;
Par télécopieur au numéro : 819-547-3755;
L'horaire du bureau municipal est du lundi au vendredi, 9h à 12h et de 13h à 16h.

La date limite pour la remise de candidature est vendredi 3 octobre 2023.

Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Seuls les candidats retenus seront invités à une entrevue.

N.B. Afin d'alléger le texte, l'utilisation du masculin inclut également le féminin.

Préposé à la comptabilité et à la taxation

La Municipalité de Nantes dessert une population de plus 1400 citoyens. Située en Estrie dans la MRC du Granit, elle procède à un appel de candidatures afin de pourvoir le poste de préposé à la comptabilité et à la taxation au sein de son organisation.

Nature de la fonction

Sous l'autorité du directeur général, la personne titulaire du poste est responsable de l'ensemble des activités liées au soutien administratif et technique de la direction générale. Elle assume les tâches générales de préposé à la comptabilité et à la taxation.

Vos principales responsabilités seront, entre autres :

- Préparer l'imposition annuelle des taxes et tarifications ainsi que les demandes de compensation annuelles et en faire le suivi ;
- Effectuer les taxations complémentaires, les droits sur les mutations immobilières, la facturation et les conciliations bancaires mensuelles ;
- Mettre à jour les dossiers des contribuables et préparer les avis de retard de paiement ;
- Répondre aux demandes d'informations et rédiger des lettres de correspondances ;
- Préparer et faire le suivi de la liste des personnes endettées envers la municipalité, et ce, jusqu'à la vente pour taxes ;
- Gérer la perception électronique et régulière des encaissements ;
- Tenir à jour les formulaires et fournitures nécessaires pour le service des finances ;
- Procéder à l'entrée des factures de fournisseurs dans le système et effectuer les paiements ;
- Collaborer pour les dossiers d'archivage annuel ;
- Participer à la préparation des documents pour le budget, la fin d'année comptable et l'audit externe ;
- Lorsque requis, préparer les documents de la séance du Conseil en ce qui concerne la liste des comptes payés, à payer ou autres rapports financiers ;
- Préparation des paies des employés et les déclarations nécessaires (TPS/TVQ, T4, relevé 1. DAS, etc.)
- Toute autre tâche demandée par son supérieur.

Compétences recherchées :

- Excellente maîtrise du français écrit et parlé.
- Bonne maîtrise des logiciels de bureautique (Word et Excel).
- Connaissance du logiciel Sygem.
- Avoir une expérience municipale ou dans le domaine comptable
- Faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de jugement.
- Sens de la planification, de l'organisation et des responsabilités.
- Capacité d'adaptation et de gestion du stress.
- Efficacité, rigueur, souci du détail, disponibilité, fiabilité et attitude proactive.

Les Conditions salariales sont à discuter pour un minimum de 20 heures par semaine (à discuter selon le candidat). Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 octobre 2023 soit par la poste, par courriel (dg@munantes.qc.ca) ou par télécopieur 819-547-3755 À l'attention de Monsieur Ali Mohammed Ayachi, Directeur général et secrétaire-trésorier 1244, rue Principale, Nantes (Québec) G0Y 1G0.

Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature. La municipalité se réserve le droit que seuls les candidats pré retenus seront invités à une entrevue.

N.B. Afin d'alléger le texte, l'utilisation du masculin inclut également le féminin.

Vidanges d'automne 2023

Date limite pour planifier une vidange d'automne :

La saison des vidanges régulières prévues dans nos municipalités se termine le 17 octobre.
Les vidanges d'automne seront effectuées les 18-19-20-23 octobre 2023.

Pour réserver une vidange additionnelle d'automne, vous avez donc jusqu'au 29 septembre pour appeler à la MRC du Granit au 819-583-0181.

Après cette date, seulement les vidanges en urgences seront considérées et planifiées. Pour les autres, nous vous avisons que si nos plages horaires ont toutes été réservées, il faudra attendre la saison prochaine ou encore savoir qu'une vidange hors saison, donc à partir du 24 octobre au printemps prochain, est au coût approximatif de 450 $.

Concours d'halloween cette année!

Le concours d'halloween cette année portera sur le déguisement de votre enfant. Il y aura deux gagnants parmi ceux qui nous aurons transmis la photo de leur enfant déguisé.

Envoyez les photos au courriel : info@munantes.qc.ca avant le 2 novembre 2023.

Parce que faire

Du bien aux autres

Ça nous fait

Du bien à nous!

Maison La Cinquième Saison

Est à la recherche de bénévoles

benevole@maison5s.org

Suzanne et Cathy *819 554 8129 poste 208*